

## Atelier 4 : La nature en ville, nouveau support de la fabrique urbaine

Animateur : Bruno Yvin (ALPHAVILLE)  
Co-animateur : Wouter Valkenier (studio Valkenier)  
Rapporteur : Cédric Ansart (CEREMA)

### Rappel de la méthodologie adoptée pour l'atelier

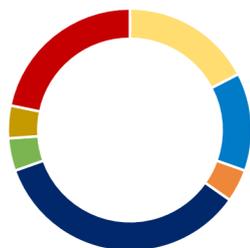
L'atelier a été construit de manière à permettre d'identifier des grandes problématiques, de faire émerger des principes d'intervention innovants et des moyens d'action partagés au sein du réseau ÉcoCité pour aborder de façon plus pertinente la biodiversité et les services associés de manière à s'en servir comme matière pour les projets urbains.

Le premier temps, pris en charge par l'animateur, consiste en une courte présentation du sujet de l'atelier, définissant ses contours, exposant des manières de faire en s'appuyant entre autres sur les expériences des ÉcoCités, pour mettre en évidence les principaux enjeux et problématiques. À l'issue de ce temps d'introduction, les participants sont invités à réfléchir autour de quelques questions clefs destinées à alimenter le débat. Un temps d'échanges d'une heure est ensuite lancé et encadré par l'animateur. Il se structure suivant deux séquences préalablement établies. La préparation amont de ces ateliers a permis d'identifier des « personnes ressources » sur lesquelles l'animateur s'appuie pour lancer/relancer les échanges si besoin. À l'issue de ces échanges, le rapporteur propose une synthèse faisant émerger les consensus ou dissensus présentés ensuite en plénière.

#### Personnes ressources

Alain Renk, UFO  
Àlex Todó Plasencia, Khiasma/projet cabane Fleury

### Profil des participants et taux de participation



- Aménageur
- EcoCité/Collectivité
- Privé/Entreprise
- Collectivité
- Etat Central
- Association
- EcoCité/Aménageur
- Universitaire, chercheur, ...
- Public (CDC, Institutions, ...)

L'atelier 4 a réuni 22 participants soit 76% de correspondance avec le nombre d'inscrits à l'atelier et 81% de correspondance exacte entre inscrits et présents.

### Présentation de l'état de l'art et de la problématique de l'atelier 4

*cf. support de présentation*

La nature peut apporter à la ville des bénéfices et des services importants tels que participer à créer des lieux de loisir dans la ville, climatiser et atténuer le phénomène d'îlots de chaleurs urbains, etc.

Les politiques et initiatives en faveur de la nature en ville peuvent également contribuer à l'enjeu global de favoriser la biodiversité ordinaire et limiter l'érosion de la biodiversité. La France métropolitaine compte environ 15 000 espèces végétales et animales, mais cette richesse est menacée. Or, si la demande de nature est forte, notamment chez les urbains, la biodiversité reste plutôt mal (re-)connue par les citoyens. Il y a donc tout intérêt à croiser, lorsqu'on cherche à développer la nature en ville, la participation des habitants avec des enjeux écologiques dont la biodiversité fait partie.

Dans les pratiques, on observe également un renouvellement des modes de faire, des métiers, des acteurs en lien avec la production de la ville. Une partie des pratiques émergentes s'appuie sur la valorisation de la nature comme levier pour fabriquer la ville et comme prise privilégiée pour développer la participation et l'implication des habitants, voire impulser des initiatives citoyennes allant jusqu'à la co-construction d'espaces urbains, leurs co-gestions partagées entre services, usagers et riverains. Dans le cadre des ÉcoCités, plusieurs actions innovantes, explorant ces modes de faire, font l'objet d'investissements.

L'objectif de cet atelier est d'échanger autour de ces nouvelles modalités de fabrication de ville faisant intervenir l'implication citoyenne et la nature en ville, à partir des différents projets menés aux Pays Bas par le studio Valkenier, dont la présentation devait permettre d'initier un débat sur ces nouvelles modalités de fabrication de la ville, intégrant la participation citoyenne et la nature en ville.

#### Expériences d'« urbanisme tactique », « urbanisme collaboratif », de nouvelles fabriques de la ville ?

#### Des initiatives qui se développent à l'internationale et en France

Le temps d'échange a été introduit par des retours d'expérience en France et à l'étranger.

Wouter Valkenier du Studio Valkenier a présenté plusieurs expériences de transformations de l'espace reposant sur les principes suivants :

- Les interventions constituent des expérimentations de réactivation d'un lieu à échelle modeste, sur des espaces passants peu appropriés ou délaissés.
- Les installations sont volontairement temporaires (5/10 ans) et facilement démontables, modifiables, évolutives, réversibles.
- Les actions visent la frugalité : elles reposent sur une économie des moyens et des ressources à mobiliser, et s'appuient largement sur la réutilisation, le recyclage des moyens locaux disponibles (détournements de conteneurs et de plantations pour animer une esplanade passante : l'objectif est de créer une place verte et équipée plus accueillante, animée et attractive -Projet Bret, Amsterdam-, recycler de maisons flottantes mises à terre pour créer un service de location de bureaux et café sur un terrain portuaire polluésans affectation-projetDeCeuveld,Amsterdam-);
- Ces actions s'inscrivent dans une réflexion plus générale sur les cycles des matières et le recyclage des matériaux et consommables, la revalorisation des déchets et résidus, le métabolisme urbain;
- Les initiatives reposent sur une mobilisation d'acteurs issus de la société civile et de la sphère privée, directement impliqués dans la décision, dans la réalisation du projet et/ou dans son animation.

Plusieurs ÉcoCités initient, en France, des actions s'inscrivant dans une ligne proche. À l'occasion de cet atelier, des structures développant en France des démarches proches ont réagi à ce premier témoignage en mettant en débat, au travers de leurs propres expériences, les différences de contextes entre la France et les Pays-Bas, mais aussi les opportunités et difficultés propres à chaque lieu et à chaque projet :

L'association Khiasma (mobilisation citoyenne par des événements culturels), a brièvement présenté le projet de la « Cabane Fleury », un projet de pépinière de quartier réalisée au cœur d'un square Fleury (Paris XXème) en matériaux de réemploi. Cette micro-architecture expérimentale est également un lieu d'échanges, de débats, de rencontres, d'événements destinés aux habitants du quartier. Il a été conçu au travers de micro-chantiers participatifs, impliquant les habitants et avec l'appui d'autres associations (Bellastock, Pépins production, Collect'if paille). ;

La start-up UFO accompagne des commanditaires publics ou privés désireux de développer des démarches d'intelligence collective dans le cadre de projets urbains.

Les démarches présentées sont-elles « démultipliables » ? L'observation montre qu'elles se développent effectivement. Le développement de ces actions à grandes échelles, leur inscription dans les orientations d'un urbanisme stratégique dépend de nombreux facteurs. Notons que certaines actions ont, au départ été initiées par la société civile ou privée. En France, une partie de ces actions ont également été reprises ou facilitées par des institutions publiques. Et, certaines institutions commencent à développer des politiques dédiées visant à accompagner l'émergence de telles démarches (avec le risque, souligné, d'une éventuelle « institutionnalisation » et « électoralisation » de la démarche).

Le retour de Wouter Valkenier démontre également une montée progressive en échelle (« up-scale »), où les premiers projets, modestes en taille, contribuent à exercer un rôle démonstrateur permettant par la suite de monter en ambition, notamment via une légitimité acquise par la mise en œuvre du projet.

La création par la ville d'Amsterdam d'un lieu dédié à la rencontre entre « investisseurs » et porteurs de projets de cette nature semble marquer par ailleurs une volonté d'institutionnaliser cette nouvelle fabrique de la ville, et marque en tous les cas le souhait de la collectivité d'accompagner et de favoriser ces initiatives, au-delà du prêt de terrain.

### **L'intérêt des projets d'« urbanisme collaboratif »**

Le premier intérêt souligné est celui de permettre aux habitants et usagers d'un quartier de s'engager, de devenir force de proposition, de s'investir dans la transformation de leur cadre de vie. Cela permet de programmer des aménagements répondant mieux aux besoins et aspirations de leurs destinataires : les habitants et les usagers. L'intelligence et la créativité collective sont la garantie d'un projet commun, partagé, reposant sur l'expérience de l'usager dans le souci d'une meilleure appropriation. Cela pose l'enjeu d'une implication large et ouverte et de la représentativité des publics que l'on implique.

L'atelier est l'occasion de montrer combien ces modes opératoires permettent à des espaces désinvestis ou peu/mal appropriés d'être réintégrés à la ville et à la vie urbaine. Dans les cas présentés, recourir à des formes d'aménagement qui soient réversibles, modifiables permet de multiplier les expérimentations, tester des configurations, tester des usages afin de chercher les réponses les plus adaptées à chaque situation.

### **Des projets qui initient une redéfinition des métiers et des organisations**

Ces projets appellent une redéfinition des métiers et des organisations. Une plus grande implication d'acteurs issus de la société civile et d'initiatives privées oblige à une redéfinition des rôles traditionnellement attribués à chacun : à la conception classique s'ajoutent des compétences en médiation, communication ou implication citoyenne. On ne conçoit pas principalement des « espaces à livrer » mais une « expérience collective », des lieux avec leurs modes de fonctionnement et leur organisation, qui traduisent une relation entre acteurs. Dans les cas présentés, les lieux s'inscrivent dans un projet de métabolisme urbain (processus de mobilisation, transformation, échange, recyclage des ressources) qui reposent en très grandes parties sur les citoyens, les associations et des acteurs privés.

De fait, la biodiversité ne constitue pas un cœur de cible prioritaire, mais est intégrée de façon transversale à une démarche plus globale, correspondant à une « couche de lasagne » pour reprendre la métaphore culinaire développée par Wouter Valkenier.

### **Des projets qui enregistrent une évolution des ressources et moyens**

Ces nouvelles formes de fabrication de la ville prennent part dans un contexte de raréfaction des ressources publiques quand les nécessités d'agir sont parfois, au contraire, grandissantes - une partie de la société civile aspire d'ailleurs à être acteur du changement-.

Ces démarches s'appuient largement sur la participation des habitants, l'intelligence collective, la débrouillardise, le réemploi. Le faire par soi-même, (« Do It Yourself ») y est privilégié tout autant dans un souci de « passer à l'action » rapidement et facilement, que dans l'envie de faire « ensemble », souvent dans une recherche d'efficacité écologique (un maximum de résultats pour un minimum de moyens) et sociale (favoriser la rencontre, partager une expérience, une pratique). Dans les cas néerlandais, les projets présentés s'appuient également sur des sociétés privées en capacité de dégager une rentabilité et des bénéfices tant financiers (un café, des bureaux à louer), que sociaux (contribuer à l'animation du lieu, à son attractivité, à son entretien, à l'animation du projet...).

Et, ces projets ont aussi fait appel aux dons, aux financements participatifs (crowdfunding) pour voir le jour, quand les projets présentés dans le contexte français s'appuient majoritairement sur du financement public, institutionnel.

Ces modes de faire appellent à valoriser les modes de contractualisation et partenariats entre la puissance publique, les associations, la société civile, les parties prenantes privées.

Ils mettent enfin en évidence quelques enseignements : l'approche do it yourself est intéressante parce qu'au-delà de sa dimension participative, elle permet de concrétiser la notion d'aménagement frugale ou abordable.

L'importance des réseaux sociaux, associés aux plateformes de crowdfunding, sont également devenus des outils essentiels au développement de ces approches.

Il n'en demeure pas moins vrai que le temps de réalisation peut être plus important.

Ces nouveaux modes de fabrication de la ville se traduisent par de nouveaux métiers, puisque si la phase design demeure à la base de tout projet, ces urban designers se transforment également en urban makers pour mettre en œuvre sur ces bases collaboratives et novatrices leurs projets (cf Bellastock, collectif ETC en France...).

**Quelles conditions de réussite, contraintes à lever et limites des projets d' « urbanisme collaboratif » ?**

**Comment répondre à l'exigence de qualité dans une réalisation provisoire ?**

Mobiliser la société civile, c'est s'autoriser à expérimenter sans forcément attendre de résultats précis, s'autoriser à « chercher » et « à définir » « chemin-faisant », en s'appuyant sur les aspirations et les capacités réelles à faire. L'engagement, le cadre protocolaire impliquant les acteurs en charge de la réalisation doivent être suffisamment ouverts et souples pour s'autoriser à expérimenter, notamment du point de vue de la définition des obligations de résultat.

Pour être possibles, ces initiatives exigent, très souvent, au départ de lever des « suspicions » de la part des élus, des services techniques, de la « technocratie » : les participants à l'atelier soulignent également l'enjeu de concilier des objectifs d'agir, de tester, de réaliser en composant avec des autorisations administratives avec leurs propres temporalités, un cadre normatif et réglementaire universel, qui, ici, s'applique à des structures légères et éphémères, des aménagements réalisés avec des moyens souvent modestes.

L'un des moyens est justement de démontrer que ces initiatives sont possibles et gagnantes. Les délaissés, les friches, sont très souvent des secteurs privilégiés.

Dans ce cas, négocier un droit à l'expérimentation constitue un enjeu fort. Celui-ci peut se structurer autour d'un rendu-compte des résultats obtenus, étant entendu que la prise de risque, et donc que les échecs et les erreurs sont possibles et qu'ils font partie de l'expérience. Les structures dédiées à l'innovation pour le financement, la méthode ou la capitalisation constituent des appuis précieux.

L'atelier a également laissé des questions ouvertes : Comment ces lieux co-construits peuvent-ils contribuer aux enjeux de la biodiversité ? Leurs caractères provisoires est-il compatible avec le temps du vivant ? Et, plus précisément, Quid de l'inclusion / exclusion de certains publics ?

## Synthèse et enjeux

• Cet atelier, dont le format était particulier puisqu'il reposait sur la présentation, par son auteur, d'expériences conçues et mises en œuvre en Hollande, mais également sur la réaction de personnes ressources impliquées dans ce type de projets en France, a permis de faire émerger une série d'enjeux et d'enseignements.

• **Usages temporaires/usages pérennes** : Les expériences, notamment françaises, et plus généralement les images véhiculées par ce type d'intervention, mettent le plus souvent en avant l'idée que cette nouvelle méthode de fabrication de la ville est mobilisée lors des phases amont des projets, au moment de la concertation pouvant déboucher sur une participation active des citoyens et sur la fabrication d'édifices ou de lieux dont les usages, s'ils peuvent préfigurer un quartier, sont temporaires et laissent la place à des aménagements plus pérennes mais également plus classiques. L'expérience hollandaise montre que ces usages, et les projets qui les permettent, ne sont pas nécessairement temporaires et peuvent s'inscrire sur une période relativement longue.

• **Foncier** : Le bail emphytéotique est largement plus répandu en Hollande qu'en France, et permet donc une plus grande souplesse dans la gestion de ces projets et notamment de leur temporalité. Mais cet enjeu demeure central, et intéresse directement les aménageurs, notamment dans des contextes « hors marchés » ou la pression foncière demeure moindre, mais aussi sur des parcelles plus difficiles à commercialiser au regard de leur situation urbaine ou de leur caractéristique. Le projet sur le port d'Amsterdam présenté par Wouter Valkenier, sur une parcelle polluée, met aussi en avant la capacité de construire un projet permettant de s'adapter à des situations foncières délicates tout en respectant les normes environnementales et les usages qu'elles peuvent imposer.

• **Méthode** : Le terme DIY (« Do It Yourself ») est souvent revenu lors de l'atelier, montrant aussi la possible évolution du métier de concepteur, avec une dimension de producteur d'espace et d'un couplage maîtrise d'ouvrage/maitrise d'œuvre relativement inédit (d'urban designer à urban maker). Cette méthode, qui incarne l'idée d'un aménagement frugal, repose sur trois piliers :

- Le temps, plus important que jamais, et qui pour ces opérations nécessitent une réelle patience
- L'importance des réseaux sociaux, avec notamment l'apparition de facebook, outil central pour la promotion de l'opération et le recrutement des citoyens
- Le crowdfunding comme alternative aux financements publics et privés classiques, même si ces pratiques ne permettent pas de lever des sommes importantes.

• **Montée en échelle** Le succès de ces espaces, tant dans leur phase de fabrication que dans leurs usages finaux, est incontestable, tant en termes de participation citoyenne que de prise en compte des enjeux de biodiversité, associés à des enjeux environnementaux et systémiques plus globaux (« up-cycling »). La question de la dimension de ces projets, de leurs rayonnements et de leurs thématiques se pose désormais. Comment amplifier ce phénomène, notamment dans le cadre des opérations d'aménagements, où il demeure encore une exception ? L'investissement de la ville d'Amsterdam dans un lieu pouvant favoriser les rencontres entre porteurs de projets, citoyens et financeurs constitue une première réponse possible, pouvant peut-être inspirer les maisons du projet, que l'on retrouve dans la plupart des projets d'aménagement.